



AMICALE LAIQUE DE BRUZ

Adresse postale :

Maison des associations
59 avenue Alphonse LEGAULT
35170 BRUZ - FRANCE
<http://albruz.fr/>

SIRET : 353 247 257 00028 APE : 9499Z
Agrément Jeunesse et Sport n° 35165

Assemblée Générale Samedi 07 octobre 2023

La liste des membres présents peut être consultée auprès du secrétariat de l'ALB, elle n'est plus reportée dans ce document. En effet, en vertu de l'article 10 des statuts de l'Amicale (CONSEIL D'ADMINISTRATION) : les décisions prises obligent tous les membres présents ou représentés, ainsi que les absents.

82 personnes présentes
18/19 sections représentées (16 responsables+ 2 représentants),
16/18 membres du collège adhérents présents
42 personnes excusées
12 adhérents excusés ont donné procuration pour le vote.

Accueil

Bonjour à tous. Je suis heureux en tant que président de l'Amicale Laïque de Bruz de vous retrouver pour notre traditionnelle Assemblée générale.

Je remercie toutes les personnes qui sont avec nous ce matin, Philippe Salmon, Maire, Philippe Caffin, maire honoraire, Cécile Bouton et Sébastien Guéret (conseillers départementaux), les adhérents, les membres gestionnaires, les salariés, les représentants des Ecoles et de l'enseignement, les représentants des autres associations, les partenaires, les invités... Votre présence nombreuse est encourageante. C'est une façon essentielle de montrer votre attachement à notre association.

Vous pouvez prendre connaissance du déroulement de cette matinée suivant le programme annoncé. Au-delà des présentations, nous aurons des temps de discussion et d'échanges. Nous permettrons également des prises de parole pour nos invités ou partenaires.

Nous vous informons déjà que notre prochaine Assemblée Générale se déroulera le samedi 5 octobre 2024. Merci de le reporter déjà sur votre agenda 2024.

Une quarantaine de personnes se sont excusées. Je ne peux pas tous les citer. Marie Duquenne du C.A, Marie-Pierre & Jean-François Durand, Annie Olier (Présidente de la Ligue de l'Enseignement, partenaire de l'ALB), Anne-Yvonne Surel (Présidente de la Caisse Locale Groupama partenaire de l'ALB).

1-Rapport moral de l'année 2022-2023 présenté par le Président.

Nous démarrons par la présentation du rapport moral de l'association. C'est le troisième exercice en ce qui me concerne. Si j'assume la présentation et la responsabilité de notre bilan, je donnerai la parole à d'autres personnes du bureau qui ont particulièrement suivi certaines actions. Ce sera donc une présentation à plusieurs voix.

- **Nos valeurs**

C'est une constante. Notre association défend les principes de tolérance et du bien vivre ensemble depuis son origine. Nous sommes fiers de perpétuer ces valeurs et de les inscrire dans les actes quotidiens qui construisent la vie de l'Amicale. Nous avons signé la charte citoyenne qui est proposée à toute structure collective.

L'épanouissement individuel des adhérents au sein des sections, le plaisir de pratiquer une activité enrichissante en compagnie de personnes de tous horizons, l'accès aux responsabilités sont les composantes d'une vie associative réussie.

- **Situation générale et fonctionnement**

L'ALB comptait 1410 adhérents l'année dernière, inscrits dans 18 sections artistiques, culturelles et sportives. Le dynamisme de notre association se caractérise par une variété et une complémentarité dans nos activités. Nous avons perdu 20 % des effectifs à la reprise en septembre 2020 où nous étions passé de 1300 à 1100 adhérents. Aujourd'hui, nous avons retrouvé un niveau supérieur à la situation d'il y a 3 ans. C'est très encourageant. Nous le devons à la persévérance et à la volonté de l'ensemble des sections.

Nous attendons le retour des sections pour faire un bilan plus précis de cette nouvelle saison qui démarre. Nous devrions enregistrer au moins une stabilité et peut-être une légère augmentation d'après les premiers retours d'information.

Les sections sont actives grâce au bénévolat de nombreux responsables, trésoriers, membres des bureaux qui ne ménagent ni leur temps ni leur peine. Nous les remercions vivement.

Chaque section a un fonctionnement propre et dispose d'une large autonomie.

Des instances de gestion, d'organisation, de régulation et des temps forts de convivialité rythment la vie de chacune.

L'Amicale Laïque de Bruz est pilotée par un conseil d'administration de 36 membres (38 l'année prochaine).

Il est composé d'un collège des responsables des sections et d'un collège d'adhérents à titre individuel.

Ce C.A fédère l'ensemble des sections. Il se réunit 5 ou 6 fois dans l'année pour assurer les actions régulières de l'association et prendre les décisions.

Un Bureau général (8 personnes) se réunit régulièrement pour assurer la continuité et faire un lien avec les sections. Il a été fortement renouvelé depuis 2-3 ans. Je voudrai, à ce stade, les remercier particulièrement. Ce bureau demande à être complété, qu'on se le dise. Ce bureau fait le lien avec la ville et nos différents partenaires. Il s'efforce également de participer aux différentes Assemblées générales des sections en juin ou début juillet.

- **Notre bilan : Nos satisfactions - Nos engagements**

Nous pouvons mettre en avant un certain nombre de satisfactions :

Une gestion financière saine et bien maîtrisée sous le contrôle de notre trésorière, Elisabeth Chatton. Je la remercie particulièrement. Cette partie sera ensuite développée.

Une gestion des personnels attentive et bien accompagnée sous le contrôle de notre responsable RH, Gérard Chabert qui assure également le traitement des salaires. Cette partie sera également développée.

Un secrétariat ouvert et accessible trois jours par semaine. **Marinah Rasolohery** recrutée en septembre 2019 assure les fonctions d'assistante administrative et de secrétaire comptable. Elle a suivi une formation pour continuer à progresser dans ses nombreuses activités. Elle est maintenant bien installée dans ses fonctions.

Marinah permet une communication régulière avec des informations vers les sections. Elle transmet les comptes-rendus de commission préparé par un groupe de travail ou de CA rédigé par Odile.

Nous avons organisé une galette des rois en début d'année. La section Vidéo nous a fait un magnifique cadeau en proposant, à cette occasion, la projection du film réalisé pour les « 100 ans ». C'était chargé d'émotions en revoyant ces moments festifs. Merci à la section Vidéo.

Les « 100 ans » avaient été l'occasion de renouer des contacts avec les Ecoles Publiques. Ces rapprochements se sont poursuivis avec une participation aux lots de la tombola de « Jacques Prévert en fête » et cette année en participant au financement de l'opération « Les petits bruzois qui voulaient voir la mer ». Ce sont des collaborations à poursuivre !

L'année dernière, nous avons refondu notre site Internet. Il nous donne une plus grande visibilité. Un groupe de travail a coordonné cette évolution en lien avec l'ensemble des sections. Ce groupe a élaboré une charte de bonne pratique. Elle a été approuvée au dernier CA. Nous vous la présenterons tout à l'heure. Je remercie particulièrement ce groupe d'animateurs du site web qui continue de se réunir.

Après avoir ouvert la section Cirque il y a 2 ans, nous sommes heureux d'ouvrir une nouvelle section Jeux de société : aki Djouer. Après une expérimentation l'année dernière avec 2 moments tests (un dimanche après-midi et un vendredi soir), cette section a constitué un bureau élargi. **Je donne la parole à Marie-Laure Hargous** pour vous en dire plus.

- ✓ **Nouvelle section Aki Djouer.**

Présenté par Marie-Laure Hargous, responsable de la section :

Première saison de la section. Le bureau compte sept personnes.

La section fonctionne chaque vendredi soir de 20h à 23h à la MDA salle Oranger depuis le 08 septembre.

A l'issue du forum, on enregistre une vingtaine d'inscriptions. Des séances de découverte sont proposées sur le mois de septembre.

Une belle participation dès le début puisque l'on est sur une moyenne de trente personnes par séance.

La section compte 40 adhérents à l'issue des trois premières soirées.

Aki Djouer a concrétisé un partenariat avec Céline Deslandes qui vient d'ouvrir une boutique de jeux à Bourg-des-Comptes (Bee Happy BZH). Céline participe à nos soirées et événements, elle propose une sélection de jeux à chaque séance et anime les tables avec les participants.

Elle offre aussi différents avantages à nos adhérents (réduction, possibilité de tester des jeux avant achat, livraison des commandes lors des soirées).

Plusieurs événements sont aussi programmés sur l'année : le dimanche 15 octobre (Des places et vous), le samedi 04 novembre (Fête de l'Automne)

les dimanches 14 janvier, 11 février et 14 avril.

✓ **Point sur l'accueil d'un jeune en mission de service civique.** **Présenté par Catherine Luminet.**

Par l'intermédiaire de notre partenaire, la Ligue de l'Enseignement, depuis 3 ans, nous accueillons un volontaire de service civique. Après avoir accueilli Lucie Sinan en 2020/2021, puis Anaïs Cooper en 2021/2022, nous avons accueilli Loïc Boutros, en 2022/2023.

Nous sommes accompagnés dans le recrutement des volontaires et le suivi des missions par la Ligue de l'Enseignement, ce qui nous a également permis de suivre 2 formations de tuteur, dont une obligatoire.

Il s'est vite avéré compliqué pour Loïc de respecter le cadre de sa mission. Après plusieurs recadrages au fil des mois y compris avec son référent à la Ligue de l'Enseignement, nous avons dû poser le constat de l'échec de notre accompagnement, tant sur le plan de sa mission elle-même, que celui de son projet personnel.

En total accord avec son référent à la Ligue, nous avons donc décidé de mettre fin à la mission de Loïc avant la date prévue. Nous espérons pouvoir reprendre un volontaire de Service Civique en 2024, nous devons définir sa mission et son cadre.

✓ **Point sur la nouvelle plaquette 2023/2024. Présenté par Odile Ricou.**

Nous avons repris la maquette de la plaquette 2022/2023 qui avait été entièrement revue par Anaïs Cooper dans le cadre de sa mission de service civique. Nous lui avons donc demandé de s'occuper de sa réactualisation pour la prochaine saison.

Il s'agissait d'être au plus près des modifications à apporter (changements de responsables, trésoriers et coordonnées correspondantes). Il fallait également rajouter une dix-neuvième section (Aki Djouer) et son Logo. Anaïs a créé également un pictogramme destiné au site Web pour Aki Djouer.

Cette plaquette est présente dans un certain nombre de lieux différents de la ville. Nous remercions à cette occasion les personnes qui ont accepté de prendre en charge le réapprovisionnement en plaquettes dans ces divers lieux au fur et à mesure des besoins.

✓ **Point RH et RGPD. Présenté par Gérard Chabert.**

RH

Nous avons en 2022 2023 13 salarié.e.s représentant 3,9 ETP

Il y a eu 2 départs :

-Dominique MONTEUUIS a fait valoir ses droits à la retraite. Les heures de cours d'anglais qu'elle assurait ont été reprises par Lise GODIN qui était déjà salariée de la section Langues.

-Michel RONAN de la section basket a quitté Bruz pour raisons professionnelles,

En ce début d'année ont été recrutés :

- Simon FOUILLET dans la section basket.

-Claire CRUBLET dans la section tennis de table. Claire avait déjà été salariée de l'ALB, de : 2020 à 2021

Il y a donc toujours 13 salariés à ce jour, mais avec l'augmentation du temps de travail de Lise cela représente 4,4 ETP

Bien entendu il y a d'autre intervenantes ou intervenants, qui sont, soit bénévoles, soit qui ont un statut indépendant et qui sont directement rémunéré.e.s par les sections dans lesquelles ils ou elles interviennent.

RGPD

Deux points concernant la Réglementation Générale de la Protection des Données :

1^{er} point :

Nous avons interprété de façon restrictive la RGPD, en demandant aux sections de ne pas communiquer au générique les adresses mail et postales de leurs adhérents. En fait les personnes qui s'inscrivent dans une ou plusieurs sections deviennent automatiquement adhérents de l'ALB. C'est donc en toute légitimité que le générique peut connaître et utiliser leurs adresses. Cette année le fichier adhérent comporte donc ces 2 informations. De plus cela offre l'avantage que toutes les informations émanant de l'ALB générique pourront être envoyées directement à tous les adhérents, sans transiter par les responsables, qui sont déjà suffisamment occupé.e.s par l'animation de leur section.

2^{ème} point :

Un mot sur les adresses génériques : la RGPD si elle ne les rend pas obligatoires au sens strict du terme, les conseille vivement. C'est pourquoi nous insistons pour qu'elles soient seules utilisées dans les échanges de courriels et lors des envois d'informations à vos adhérents.

Quant aux courriels groupés que vous envoyez à vos adhérents, vous avez obligation de la RGPD de mettre toutes les adresses en copies cachées.

- **Notre bilan : Nos satisfactions - Nos engagements (suite)**

Je remercie vivement la section Informatique par l'intermédiaire de son responsable, Claude Veillon. La section nous accompagne, nous conseille. Daniel Detcheberry a accepté le poste d'administrateur dans la gestion de ces adresses fonctionnelles. Nous le remercions vivement.

Nous avons activement participé au Téléthon l'année dernière. 5 de nos sections participeront, à nouveau, pour l'édition 2023, les 2 et 3 décembre.

Il nous faut revenir sur le Forum des associations et les récompenses des bénévoles. Des distinctions ont été adressées à Angèle Petegnieff pour les Langues et à Cyrille Kerloc'h pour le Basket. Bravo à eux. A notre niveau, nous décernerons les « coups de cœur » de l'année au dernier CA de l'année.

Après de longs services à la section Tennis de table, Michèle Coignat a souhaité prendre du recul. La Ligue de Bretagne lui a attribué une distinction pour son long engagement. Bravo à elle.

Pour la section Badminton, il faut saluer le renouvellement du label 2 étoiles obtenu l'année dernière. C'est une distinction qui correspond à des critères techniques d'accueil et d'encadrement. C'est une belle récompense.

Au final, ce sont 18 sections qui ont rythmé et alimenté le « vivre ensemble ».

Notre association, c'est un magnifique engagement de bénévoles qui rythment la vie de l'ALB au quotidien. C'est aussi, pour cela que nous présentons dans nos comptes financiers une valorisation de ce bénévolat. On y reviendra.

Un mot sur les rapports avec les partenaires et en premier lieu avec la Ville de Bruz :

- Des subventions de fonctionnement pour les sections.
- Des subventions municipales dans le cadre d'un contrat d'objectifs qui nous donne des obligations d'animation de la ville.

Nous avons des relations constructives et cordiales avec les élus et les services. Nous les remercions vivement. Nous allons activement participer à la mise en place du nouveau portail associatif initié par la ville.

Au-delà des subventions de fonctionnement, c'est aussi des subventions indirectes à savoir une mise à disposition par la ville de Bruz de locaux gratuits pour toutes les activités ainsi que des équipements et du matériel pour certaines.

Le Conseil Départemental nous accorde une subvention de 5000 € pour le soutien à l'emploi sportif permanent et qualifié. Cette action prévue au contrat départemental de territoire a été reconduite pour cette saison.

- **Les projets 2023-2024**

Nous affirmons nos objectifs dans un cadre visant à :

- Poursuivre le dialogue constructif avec la municipalité.

- Accompagner la gestion interne des sections notamment dans le domaine administratif et financier (voir la réunion du 23 septembre destinée aux responsables et trésoriers de section avec la participation d'une trentaine de personnes).

Nous devons réfléchir collectivement pour permettre la création de nouvelles sections si des opportunités s'ouvrent.

Nous sommes ouverts et disposés à développer des partenariats constructifs si des opportunités ou des événements se présentent avec d'autres associations qui défendent les mêmes valeurs ou qui développent des activités ou actions proches des nôtres.

Nous participons, par exemple, à « L'Automne en fête » en partenariat avec Bruz Citoyenneté et la ville le 4 novembre.

Nous avons formé un groupe de travail pour moderniser notre Règlement Intérieur qui date de 2015. Il a besoin d'un « toilettage ».

Nous souhaitons perpétuer un temps festif dans l'esprit et la forme du pique-nique des « 100 ans ». Nous avons organisé un événement le 11 juin dernier, l'Amical Pique-Nique. Nous souhaitons lui donner une plus grande dimension et surtout l'ouvrir à un maximum d'adhérents de toutes les sections pour mieux se connaître et partager des moments de détente. Nous lançons un appel aux bonnes volontés pour apporter des idées et l'organiser dans les meilleures conditions. Venez proposer votre participation.

Si nous confirmons, il faudra arrêter rapidement une date aux calendriers des manifestations. Affaire à suivre !

- **Remerciements**

Notre organisation interne nous permet de faire face à l'ensemble de nos obligations.

Un gros travail assumé par **Gérard Chabert** pour le suivi des salariés avec maintenant l'envoi des fiches de paie de façon cryptée.

Un suivi méthodique de la comptabilité et des budgets par **Elisabeth Chatton**.

Le travail de contrôle des 4 vérificateurs aux comptes (Jean-Yves Lintanff, Claudine Mourier, Danielle Benaïd et Rémy Barrault) nous donnent des garanties supplémentaires. Je les remercie vivement. Nous leur donnerons la parole pour une synthèse de leurs observations.

C'est aussi des comptes-rendus des bureaux et des Conseil d'administration assurés par la secrétaire, **Odile Ricou**. Elle fait un travail sérieux et réactif qui nous permet cette régularité.

Merci aussi aux anciens présidents : Alain Chesnais, Patrick Lemonnier, Bernard Ravaux pour nous avoir transmis une association « en forme ». On s'est retrouvé pour les »100 ans ». Cela a été des moments appréciés ! Nous sommes de passage certes, mais nous sommes des relais, des maillons indispensables pour assurer, la continuité et perpétuer de belles valeurs.

Nous sommes une structure d'intérêt général. Nous continuerons à œuvrer dans l'action publique pour occuper une place importante et défendre ces valeurs.

Je remercie la ville pour l'intérêt et la reconnaissance financière et matérielle apportée. Un grand merci également aux services techniques pour leur aide aux déménagements de certaines sections dans le bâtiment principal afin de réduire les dépenses énergétiques.

Merci aussi pour l'aménagement de 2 terrains de football à jeux réduits et 2 terrains de basket extérieurs. Ils permettent une pratique en petits groupes pouvant susciter des vocations pour la pratique en compétition. Ils donnent aussi des possibilités de pratique supplémentaires.

Merci aux élu(e)s nombreux qui nous honorent de leur présence ce matin et qui soutiennent la vie associative et citoyenne.

J'adresse à vous tous ici présents et tous les adhérents empêchés ou excusés, les membres du CA, les membres du Bureau général et des Bureaux des sections, tous mes remerciements.

A la suite, nous vous proposons d'ouvrir un temps de discussion sur nos projets, nos perspectives.

Nous donnerons ensuite la parole aux responsables de section pour une présentation de leurs bilans et leurs activités.

Nous vous proposons de soumettre ce Bilan moral à votre approbation. Je vous remercie pour votre attention.

**Nous procédons au vote du bilan moral.
Le bilan moral est adopté à l'unanimité.**

2-Bilan d'activité des sections.

Scrapbooking :

Cette année 12 adhérentes d'inscrites, pas de nouvelles entrées.

Les cours fonctionnent toujours les mercredis et jeudis de 14h à 17h avec une répartition des adhérentes en deux groupes.

Il y a eu 7 cours sur l'année assurés par Nathalie (l'intervenante AZZA).

Participation à l'exposition « **Scrap et Encadrement** » en mars 2023 ; pas de thèmes imposés, cette exposition a été prolifique puisqu' une trentaine de pages avec les photos prises par les membres de la section a été présentée.

Trois samedis ont été organisés dans l'année : 7 Janvier suivi de la galette des rois, 25 Mars et le samedi 24 Juin.

Une sortie a été organisée le 01 Juin : Vitré et le parc d'Ar Millin à Châteaubourg, l'occasion de rencontres et d'échanges avec Nicolas IZQUIERDO (sculpteur à la tronçonneuse). Repas en crêperie le midi et visite du château et des petites rues de Vitré. Remerciement à Brigitte pour l'organisation de cette belle journée et le choix de la crêperie.

Pour la nouvelle saison, partenariat avec « Bruz Chromatik » pour une exposition en février 2024 sur le thème « **Au travers de...** »

Roselyne Garcia remercie la mairie pour la mise à disposition des locaux et le transfert de l'armoire.

Langues :

Une soirée film a été organisée le 13 octobre. Un pique-nique suivi d'une rando le 13 juin. Il est prévu une centaine d'adhérents pour la prochaine saison avec un cours d'espagnol en plus. Un rendez-vous est déjà fixé pour fêter les rois autour d'une galette en janvier.

Qi Gong :

La saison 2022/2023 a vu les effectifs augmenter de 30% (105 adhérents). Ce fut en grande partie la conséquence de la disparition de l'association Bonheur Attitude. La saison a été prolongée de 3 semaines. Cette prolongation sera reconduite pour la prochaine saison avec également 6 ateliers de 4 heures les samedis après-midi.

Croq'Notes :

Le prochain spectacle de Croq'Notes est programmé pour octobre 2024. Sa préparation est sur les rails ; une vingtaine de chants à travailler et à mettre en scène. Le 14/10, premier samedi de répétition avec travail de mise en scène sur 3 ou 4 chants. Croq'Notes participera à la fête de l'automne en créant la surprise avec un flashmob. La nouvelle saison a repris avec 73 adhérents.

Badminton :

220 adhérents en 2022/2023. Une augmentation des effectifs est à prévoir pour cette nouvelle saison.

Au programme de l'année, 3 tournois ; 1 pour les jeunes et 2 pour les adultes.

Des événements à renouveler pour la prochaine saison : le Badhalloween et le Blackminton.

Aiguill'Emoi :

La saison s'est terminée avec 3 groupes d'une vingtaine de personnes.
30 adhérentes ont participé à la sortie dans le Morbihan. L'activité a repris avec la création d'un quatrième groupe (soit 4 groupes de 15). Il y a toujours une liste d'attente. Aiguill'Emoi participera au Téléthon.

Tennis de table :

115 adhérents pour la dernière saison. Il est prévu de renouveler le tournoi de la galette.

Encadrement :

Bilan de la saison passée : 16 adhérents dont un homme.

Des ateliers libres : 1 vendredi/ mois

1 samedi/mois.

Une expo a été organisée avec la section scrapbooking.

Cercle Celtique :

Le Cercle a participé à différentes manifestations durant l'année. La section intervient souvent en partenariat avec le Bagad de Vern. Les répétitions se font désormais le vendredi soir salle Magnolia. Les effectifs étaient en hausse cette saison avec 33 adhérents.

Argile et Barbotine :

Au cours de la saison passée, la section n'a pris aucune nouvelle inscription n'ayant eu aucun départ.

Pour la prochaine saison, le thème de la mer a été retenu.

2 nouvelles personnes ont intégré le bureau.

Stéphanie Corbasson remercie la mairie pour sa participation.

Basket :

Le Matchathon a été une belle réussite. Le nombre de licenciés a été maintenu. Gaël Malapert remercie l'ALB pour sa participation notamment pour la gestion des salariés de la section.

Kidsport&BBGym :

85 adhérents pour la saison passée. Un créneau en moins à cause d'un manque d'animatrice.

Les effectifs devraient repartir à la hausse cette saison avec une centaine d'adhérents.

Multimédia :

18 personnes inscrites en informatique, un nouveau créneau a été ouvert.

35 en vidéo.

Mosaïque :

Les effectifs sont passés de 10 à 12 adhérents pour la saison passée. Farah D. remercie la municipalité pour sa participation ainsi que tous les membres du bureau de l'ALB.

Bruz Chromatik :

Le bureau est passé de 8 à 6 membres. 57 adhérents d'inscrits pour cette année. Une sortie à Ouessant a été organisée. Une commission a été créée : « La Com Sort ». Beaucoup d'événements à renouveler ; Expo au Grand Logis, à La Herverie. Intervention à la Girandière. Partenariat avec la section scrapbooking et expo à l'espace Gauguin.

Patricia V. remercie particulièrement Luc Pierrard pour sa proposition d'expo de photos au moulin du Boël dans le cadre des journées du patrimoine.

Quand La Voix S'en Mêle :

L'année 2022/2023 a été marquée par la fête des 10 ans de la création de l'atelier de chant. A cette occasion, Odile R tient à remercier Marie-Pierre Durand qui a été à l'initiative de la création de cet atelier de chant en 2013. Le succès ne s'est pas démenti en 10 ans de fonctionnement car la demande a tendance à augmenter d'année en année. Cette année la section accueillera 48 adhérents sur 2 groupes.

3- Bilan financier présenté par Elisabeth Chatton.

✓ Exposé d'Elisabeth

Elisabeth dresse le bilan financier de l'année : 2022/2023 ainsi que le budget prévisionnel.

"Cette année, le résultat global de l'ensemble des comptes est déficitaire à hauteur de 47 607 €.

Déficit qui doit être ramené à 28 927 € si on exclut la perte anticipée du compte générique expliquée ci-après de 18 679 €.

8 sections sur 18 sont déficitaires. Sont impactés essentiellement par ce déficit les sections employant des salariés, notamment le basket et le badminton dont les salaires et charges sont les dépenses dominantes accentuées par la hausse du coût des licences et affiliations diverses.

Au 30 juin 2023, la trésorerie disponible de l'ensemble des comptes est néanmoins convenable, pour un montant global de 153 894 €, réserve suffisante pour assurer plus d'un an de salaires et charges.

Concernant le compte générique, l'année se clôture comme prévu avec un déficit de 18 679 € qui se décline de la manière suivante :

- 7 393 € solde budget 100 ans,

- 7 775 € refonte du site web,

- 2 060 € coût formation Marinah,

Soit un total de 17 228 €, ramenant le déficit réel à **1 451 €**.

Comme attendu, l'équilibre entre les recettes et les dépenses n'est néanmoins pas atteint pour cette année 2022/2023. C'est ainsi que l'augmentation de la cotisation des adhérents avait été validée lors de la dernière Assemblée Générale le 1^{er} octobre 2022.

Cette augmentation va permettre de faire face aux nouvelles dépenses incontournables, notamment la maintenance du site WEB (1 170 € par an) et l'évolution conventionnelle des salaires de Marinah.

Le budget prévisionnel 2023/2024 prévoit un petit bénéfice.

✓ Vérification des comptes

La vérification des comptes a eu lieu les 18 et 19 septembre par quatre personnes, Danièle Bélaïd, Claudine Mourier Rémy Barrault et Jean-Yves Lintanff.

Danièle Bélaïd – prend la parole pour exposer le rapport des vérificateurs aux comptes.

« Concernant le compte générique aucune anomalie n'a été rencontrée. Seules quelques sections ont fait l'objet de remarques particulières, le plus souvent relatives à des pièces manquantes ou très peu lisibles. Un grand merci aux trésoriers des sections, à Elisabeth et à Marinah pour cet excellent travail de gestion et d'écriture. »

✓ Exposé d'Elisabeth (suite)

Les tableaux du bilan financier de l'année écoulée ainsi que celui du budget prévisionnel sont exposés à l'assemblée.

Les dépenses, le poste principal (66%) est celui des salaires et charges, il subit une augmentation de 11 %, soit un montant de 15 500 €, comme dit précédemment il s'agit de l'évolution conventionnelle des salaires de Marinah.

Les autres dépenses incontournables sont constituées par l'assurance (1 900 €), les logiciels informatiques et la maintenance du site Web (1 470 € - seald, o2switch, wordpress).

Une dépense de formation (800 €) est prévue pour l'emploi éventuel d'un Service Civique.

Avec une bonne maîtrise de toutes ces dépenses, notamment celle des frais de missions-réceptions, l'exercice 2023/2024 devrait retrouver un équilibre financier en dégageant un bénéfice de 240 €.

A ce sujet, un adhérent fait remarquer une coquille dans le budget prévisionnel de 2022/2023 (voté en AG en octobre 2021), sur le poste « missions-réceptions » qui fait état d'une prévision de 100 €, prévision largement dépassée au regard de la dépense réalisée de 2 167,85 €. La trésorière précise qu'il s'agit effectivement d'une erreur (un zéro manquant) qui néanmoins n'a aucun impact sur le budget de cette année compte tenu de son caractère prévisionnel.

ALB Rapport financier de l'exercice 2022/2023						
	GENERIQUE		SECTIONS		TOTAL ALB	
	2021-2022	2022-2023	2021-2022	2022-2023	2021-2022	2022-2023
CHARGES						
ACHATS	1 084 €	1 490 €	26 457 €	33 034 €	27 541 €	34 524 €
SERVICES EXTERIEURS	1 755 €	1 817 €	1 343 €	1 596 €	3 097 €	3 413 €
AUTRES SERVICES	4 069 €	5 384 €	54 775 €	65 395 €	58 844 €	70 779 €
FORMATION PROFESSIONNELLE (AFDAS)	1 377 €	2 488 €	0 €	0 €	1 377 €	2 488 €
FRAIS DE PERSONNEL	14 332 €	13 615 €	152 209 €	169 032 €	166 541 €	182 647 €
AIDE FINANCIERE AUX SECTIONS	37 299 €	38 850 €				38 850 €
DIVERS	9 602 €	21 880 €	2 061 €	542 €	11 662 €	22 422 €
PROVISIONS			420 €	1 955 €	420 €	1 955 €
TOTAL CHARGES	69 518 €	85 524 €	237 265 €	271 564 €	269 484 €	357 078 €
VALORISATION DU BENEVOLAT	122 018 €	76 618 €	429 818 €	428 355 €	551 836 €	504 973 €
TOTAL GLOBAL CHARGES	191 536 €	162 141 €	667 083 €	699 909 €	821 320 €	862 050 €
PRODUITS						
COTISATIONS			128 532 €	163 792 €	128 532 €	163 792 €
VENTES DE MARCHANDISES			3 559 €	5 494 €	3 559 €	5 494 €
PRESTATIONS			24 348 €	17 614 €	24 348 €	17 614 €
ASP (AIDE A L'EMPLOI)	1 081 €				1 081 €	0 €
SUBVENTION DEPARTEMENT	5 972 €	5 972 €			5 972 €	5 972 €
SUBVENTION COMMUNE FONCTIONNEMENT			12 660 €	16 200 €	12 660 €	16 200 €
SUBVENTION COMMUNE EMPLOIS ASSOCIATIF	31 327 €	32 577 €			31 327 €	32 577 €
AIDE FINANCIERE DE L'ALB	0 €		37 299 €	38 850 €		
PUBLICITE	0 €		700 €	600 €	700 €	600 €
ADHESIONS	17 276 €	20 228 €			17 276 €	20 228 €
PRODUITS FINANCIERS	372 €	673 €			372 €	673 €
DONS, MECENAT		1 053 €				1 053 €
AUTRES SUBVENTIONS						0 €
RECETTES EXCEPTIONNELLES	4 470 €	6 341 €	420 €	31 €	4 890 €	6 344 €
REPRISE DE PROVISIONS	2 398 €		2 560 €	74 €	4 958 €	74 €
TOTAL PRODUITS	62 895 €	66 844 €	210 078 €	242 627 €	235 675 €	309 471 €
VALORISATION DU BENEVOLAT	122 018 €	76 618 €	429 818 €	428 355 €	551 836 €	504 973 €
TOTAL GLOBAL PRODUITS	184 913 €	143 462 €	639 896 €	670 982 €	787 511 €	814 444 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	-6 623 €	-18 680 €	-27 186 €	-28 927 €	-33 809 €	-47 607 €

CHARGES	Réalisé 2021-2022	Prévisionnel 2022-2023	Réalisé 2022-2023	Prévisionnel 203-2024	PRODUITS	Réalisé 2021-2022	Prévisionnel 2022-2023	Réalisé 2022-2023	Prévisionnel 203-2024
Photocopies									
Fournitures petit matériel	41,17	50,00	37,30	0,00	Adhésions ALB	17 275,50	18 200,00	20 228,00	23 460,00
Fournitures de bureau+ produits d'entretien	661,88	650,00	530,53	580,00					
Achat de matériel et logiciel	380,79	350,00	921,95	1 470,00					
Assurances	1 754,71	1 800,00	1 780,85	1 950,00	Subvention Département	5 972,00	5 972,00	5 972,00	5 000,00
Formation des bénévoles			0,00						
Documentation générale			36,00	40,00	Subvention ville emploi associatif	31 327,00	32 577,00	32 577,00	32 548,00
Publicité	90,00	150,00	45,00	150,00					
Cadeaux et dons	317,75	350,00	400,00	400,00	Aide de l'Etat (aide à l'emploi)	1 080,81			
Déplacements – hébergements (abandon de frais)	0,00		1 052,58	1 100,00					
Missions-réceptions (buffets C.A., A.G)	1 572,09	100,00	2 167,85	1 500,00					
Affranchissements, téléphone, internet	987,38	1 000,00	953,54	1 000,00	Produits financiers	372,07	380,00	673,63	600,00
Frais bancaires (151,20 €) et frais ancv	451,23	460,00	572,69	580,00	Abandon de frais (cf 625100)			1 052,58	1 100,00
Affiliations	650,97	680,00	192,44	200,00	Dons, libéralités reçus	1 470,00	1 100,00	1 151,70	900,00
Salaires nets	9 370,69	10 000,00	8 461,01	8 800,00	Produits divers (solde Country-slam)		0,00	189,29	
Charges sociales + médecine du travail	2 909,79	3 000,00	5 252,15	6 200,00	Subv. Exceptionnelle	3 000,00	5 000,00	5 000,00	
Formation professionnelle (AFDAS)	1 377,41		329,86	250,00					
Formation, perfectionnement des salariés	2 052,00	2 600,00	2 060,00	800,00	Reprise provision sur charges ant.	2 397,92			
Aide aux sections (subv.emploi + form.bénévoles)	37 299,00	38 549,00	38 849,50	37 548,00					
Provision et charges exceptionnelles Cent ans +site Web	9 601,57	11 149,00	21 879,91	800,00	Reprise provision 100 ans et site Web		5 049,00		
Bénéfice				240,00	Perte		2 610,00		
TOTAL	69 518,43	70 888,00	85 523,16	63 608,00		62 895,30	70 888,00	66 844,20	63 608,00
RESULTAT	6 623,13	0,00	18 678,96	0,00	Différence	-6 623,13	0,00	-18 678,96	0,00
Budget 2023/2024 hors flux subventions				26 060,00					26 060,00

- ✓ Vote du bilan financier.

Le bilan financier est approuvé à la majorité avec 2 abstentions.

- ✓ Vote sur le montant des adhésions 2023/2024.

Le maintien de l'adhésion ALB est proposée pour 2023/2024.

Soit : 18,50€+1,50€ (assurance) =20,00€ pour les + de 26 ans

12,50€+1,50€(assurance) =14,00€ pour les + de 26 ans.

La proposition sur le maintien de l'adhésion ALB est votée à l'unanimité.

- ✓ Vote pour l'élection des vérificateurs aux comptes pour 2023/2024.

Les vérificateurs aux comptes sont reconduits dans leur fonction à l'unanimité pour la prochaine saison.

- ✓ Vote sur l'intégration de la charte web dans le règlement intérieur de l'ALB.

La proposition est votée à la majorité avec un vote contre et une abstention.

- ✓ Rappel de la charte

Charte bonnes pratiques de communication sur internet

Préambule : Internet (site, FB, Instagram, You Tube ou autre) est aujourd'hui un media incontournable pour une association, et l'Amicale Laïque de Bruz est bien sûr concernée.

Cette charte a pour objet de permettre à tous, référents informatiques et responsables de section, de s'engager sur les pratiques souhaitées au sein de l'Amicale Laïque de Bruz en la matière.

- 1- L'ALB met à disposition des sections un site web avec 1 page par section et 1 page Facebook.
- 2- La communication de toutes les sections engage l'Amicale Laïque de Bruz. Ceci est en particulier important sur internet. En conséquence, les référents informatiques et responsables de section sont attentifs au respect de chacun, et au respect des valeurs portées par l'ALB, au respect du contrat d'engagement républicain signé par l'association, au respect des textes de loi en vigueur, ainsi qu'à rester centrés sur l'activité de la section ou de l'ALB dans leurs propos visibles en ligne.
L'ALB n'est responsable légalement que du site web dont elle est propriétaire.
- 3- Le droit de modification de la page section est temporaire. Toutes les sections s'engagent à informer informement le groupe d'animateurs web (correspondant.web@albruz.fr) si le référent informatique de la section change. Elles transmettent ses coordonnées.
- 4- L'ALB affiche sur la page de chaque section un lien vers leur site externe quand elles en ont un.
- 5- Certaines sections ont des sites externes à celui de l'Amicale Laïque de Bruz. Ces sites affichent en haut de leur page d'accueil le logo de l'ALB avec un lien menant à la page d'accueil du site ALB.
- 6- Les sections informent autant que possible l'ALB de leur actualité afin qu'elle puisse également en faire la publicité sur ses supports de communication : site, page Facebook ou autres. Il est de l'intérêt de tous de démultiplier les supports de communication.
- 7- Chaque section respecte la législation en vigueur :
 - ✓ Lois relatives à l'informatique, aux fichiers et aux libertés
 - ✓ Respect des bonnes mœurs et valeurs démocratiques
 - ✓ Propriété industrielle et intellectuelle
 - ✓ Protection de la vie privée et en particulier droit à l'image
- 8- Toute utilisation commerciale directe ou indirecte du site et de ses contenus sont interdits.
- 9- Les pages section prévue sur le site ALB sont constituées d'une partie « administrative » et d'une partie plus axée sur la communication. La mise à jour annuelle des informations administratives est requise. Les sections sont vivement encouragées à enrichir régulièrement les parties « blog » et « galerie », même en l'existence d'un site externe. L'utilisateur s'engage à respecter les formats utilisés sur le site et en particulier la taille des photos.

4-Elections des membres du CA - Collège Adhérents.

Le mandat au collège des adhérents dure 3 ans. Cette année, 8 mandats sont renouvelables.
 Isabelle ANDRO et Pierrick FAVRAIS ne souhaitent pas renouveler leur mandat.
 Marie-Christine ELIOT, Monique VEILLON, Nicolle GACHET, Jean-Yves LANDEAU, Gérard CHABERT et Marie-Christine ORAIN souhaitent poursuivre leur mandat.

Pour la saison prochaine, Marie-Laure HARGOUS et Patricia VARIN quitteront le collège des adhérents pour passer dans le collège des responsables de section.

5 autres personnes souhaitent intégrer le Collège Adhérents du CA

Il s'agit de : Christine MARTIN LETERTRE

Claudine MOURIER

Rémi GRANDILLON

Isabelle LORTHIOIR

Daniel DETCHEBERRY

	Prénom/Nom	Elu(e) ou ré-élu(e)en	Renouvelable en	Observations
1	Marie- Christine ELIOT	2020	2023	Réélue
2	Monique VEILLON	2020	2023	Réélue
3	Nicolle GACHET	2020	2023	Réélue
4	Jean-Yves LANDEAU	2020	2023	Réélu
5	Gérard CHABERT	2020	2023	Réélue
6	Marie-Christine ORAIN	2020	2023	Réélue
7	Daniel LALOUX	2021	2024	Elu
8	Jacqueline LEGUEN	2021	2024	Elue
9	Rozenn LE JANNIC	2021	2024	Elue
10	Elisabeth CHATTON	2021	2024	Elue
11	Anastazia DANCOISNE	2022	2025	Elue
12	Angèle PETEGNIEF	2022	2025	Elue
13	Jean-Charles LE JANNIC	2022	2025	Elu
14	Marie DUQUENNE	2022	2025	Elue
15	Rémi GRANDILLON	2023	2026	Se présente AG 2023
16	Isabelle LORTHIOIR	2023	2026	Se présente AG 2023
17	Christine MARTIN/LETERTRE	2023	2026	Se présente AG 2023
18	Claudine MOURIER	2023	2026	Se présente AG 2023
19	Daniel DETCHEBERRY	2023	2026	Se présente AG 2023

Un grand merci est adressé à Isabelle ANDRO et Pierrick FAVRAIS pour leur participation au Collège des adhérents pendant de nombreuses années.

Rappel des différents CA à venir :

<u>CA le lundi de 20h à 22h</u>
20 novembre 2023
29 janvier 2024
11 mars 2024
15 avril 2024
10 juin 2024
23 septembre 2024
7 octobre 2024 (élection du bureau)
<u>AG le samedi de 9h45 à 12h30</u>
Samedi 5 octobre 2024

L'assemblée se termine autour d'un cocktail convivial.

Pour l'ALB
Odile RICOU
Secrétaire du bureau.